

RELANCE DU PLAN NORD : LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC VISE LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES RESSOURCES DU NORD

L'AEMQ SOUHAITE UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE RIGOUREUSE FAVORISANT L'ACCÈS AU TERRITOIRE

Rouyn-Noranda, Québec, 8 avril 2015 — L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue l'initiative du gouvernement de rechercher l'équilibre entre le développement économique, le progrès social des communautés et la conservation de la biodiversité de cette vaste région que représente le Nord-du-Québec.

L'AEMQ demeure par contre préoccupée par l'accès au territoire réservé à l'acquisition de connaissances géoscientifiques et ainsi, à l'exploration minière. « Le Plan Nord évoque un immense potentiel, mais des efforts considérables seront nécessaires, à très long terme, afin d'identifier les ressources minérales qui contribueront à notre enrichissement collectif. À la différence des inventaires de biodiversité, le potentiel minéral ne se révèle pas avec des études menées simplement en surface sur des territoires prédéterminés », a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil de l'AEMQ.

L'Association rappelle que l'ensemble des mines présentement active au Québec, ne couvre qu'approximativement 90 km². De manière réaliste, si 10 nouveaux gisements étaient découverts et mis en exploitation au cours des 20 prochaines années, ce serait une contribution progressive à l'économie du Québec estimée à 54 milliards \$. L'impact de ces investissements serait toujours de moins de 0.01 % de tout le territoire du Plan Nord, qui représente 2 fois la superficie de la France. « Mesurer le potentiel minéral des 1 200 000 km² du Plan Nord est une activité continue et de longue durée. Après plus de 100 ans d'activités minières dans la seule région de l'Abitibi-Témiscamingue, une région qui représente 5,5 % de la superficie du Plan Nord, il s'y produit encore aujourd'hui des découvertes significatives. Il est donc illusoire de penser que le potentiel minéral puisse être défini à court terme et en interdisant l'accès à de vastes pans de ce territoire », a ajouté Mme Valérie Fillion, Directrice générale de l'Association.

Dans une perspective de développement durable équilibré, l'Association souhaite la mise en place d'une approche progressive et scientifiquement soutenue au développement et à la protection du territoire du Plan Nord, au bénéfice de tous les Québécois.

À propos de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ)

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2500 membres individuels ainsi que plus de 325 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes représentant les différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise un congrès annuel rassemblant la filière minière québécoise. **XPLOR** aura lieu à Montréal les 7 et 8 octobre 2015.

Renseignements

Marie-France Beaudry
Communications et des relations publiques
1. 819 762-1599 poste 225
cel. : 819 277-3863
mfbeaudry@aemq.org